

améliorer les différents services publics et à liquider une dette de plus de 600,000 francs contractée sous la précédente administration de M. Hippolyte Royet. Sous l'administration de M. Peyret-Lallier, les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul furent installées, et chargées de la distribution à domicile de secours aux indigents; les classes d'écoles primaires furent augmentées, plusieurs salles d'asile créées, l'église de Saint-Ennemond construite, l'éclairage au gaz établi, etc.

Le Conseil municipal, satisfait de ces résultats, lui en exprima sa reconnaissance publique dans une délibération solennelle. En 1834, M. Peyret-Lallier fut élu député, et, peu de temps après, nommé chevalier de la Légion d'honneur. A la Chambre, il appuya le Gouvernement dans toutes les mesures de sagesse et de conservation, mais résista quelquefois aux écarts de l'Administration.

Membre de la Société agricole et industrielle de Saint-Etienne, M. Peyret-Lallier en fut le président pendant dix-huit ans; il contribua à la rédaction et à la publication des dix-huit volumes du bulletin de cette Société, par un grand nombre de mémoires ou dissertations d'économie commerciale et industrielle.

En 1843, retiré de la vie publique, il fixa sa résidence à la campagne (Muiatière, Sainte-Foy-lès-Lyon); il employa ses loisirs, soit à l'horticulture, soit à écrire des réflexions morales, religieuses et politiques, qu'il communiquait à ses intimes, mais qu'il n'a pas livrées à la publicité.

Chargé, comme membre municipal de Sainte-Foy, de vérifier les droits de la commune sur de vastes terrains complantés de saules et situés sur la rive droite du Rhône, il parvint, par ses recherches, à établir la propriété de la commune, propriété qui lui était contestée par des habitants simples usagers, et qui a été consacrée, après plusieurs années de luttes judiciaires, par divers arrêts ou jugements.

Ses contemporains n'ont pas oublié que son adminis-